



Depuis fin juillet, les services funéraires de Tahiti, où les morts du Covid doivent être inhumés en moins de quarante-huit heures, croulent sous le travail.

COVID Tahiti submergé par le deuil

Par
MARINE COUTURIER
Correspondance à Papeete
Photos
SULIANE FAVENNEC

Confinée depuis deux semaines, la Polynésie enregistre cinq fois plus de morts par jour qu'en temps normal. Les familles doivent composer avec des cérémonies funéraires chamboulées par les restrictions sanitaires.

Dans le cimetière de Pirae à Tahiti, Denis et Moana quittent d'un pas lourd les obsèques d'un proche voisin, décédé deux jours plus tôt du Covid-19. L'après-midi même, ce sont celles d'une autre amie, figure de l'île, qui les attendent. La veille au soir, ils apprenaient la mort à domicile d'un neveu : le virus n'avait pas été détecté au préalable, mais est fortement suspecté comme cause du décès. Depuis une quinzaine de jours, le nombre de morts atteint

des niveaux très élevés dans ce territoire du Pacifique, 127 la semaine dernière, un record funeste. En temps normal, la Polynésie française comptabilise quatre décès quotidiens, toutes causes confondues. Alors, les enterrements s'enchaînent, à un rythme effréné. Au cimetière de l'Uranie à Papeete, le plus grand de Polynésie, les équipes municipales réalisent entre quatre et cinq inhumations par jour, soit autant qu'en une semaine avant que le Covid-19

ne fasse son apparition. « Ça va tellement vite avec le virus que, pour les familles qui n'ont pas de concession, on creuse rapidement un trou pour des inhumations en pleine terre sans plaque ni pierre tombale », déplore Tom, fossoyeur, mains gantées et combinaison blanche intégrale sur le dos. Ici, des enterrements sont programmés tous les jours de la semaine, dimanche compris, comme lors de cette matinée ensoleillée. « Depuis dix jours, c'est la treizième personne que je mets en terre, demain ce sera la quatorzième », déclare, presque résigné, ce prêtre en introduction de sa bénédiction. Dans d'autres communes de l'île, comme à Paea sur la côte ouest, de nombreux cas de Covid-19 chez les employés municipaux ont contraint certains habitants à creuser eux-mêmes la tombe de leurs proches.

« Comme un animal »
Depuis la flambée de l'épidémie fin juillet, les services funéraires croulent sous le travail, quelque peu modifié par

les nouvelles règles mises en place. «A chaque décès du Covid, le corps est déposé dans un sac mortuaire étanche avant d'être mis dans le cercueil. Aucun soin, ni toilette n'est effectué sur un défunt», explique la gérante de Vaxelaire Mortuary, toujours sur la brèche. Les disparus doivent être inhumés en moins de quarante-huit heures.

Si ces précautions sont comprises par les familles, elles ajoutent tout de même de la peine à la peine. «Ils l'ont mise comme un animal dans le plastique puis dans un conteneur réfrigéré avec d'autres covidés», regrette Leilanie lors des obsèques de sa mère, partie après une semaine d'hospitalisation. Seuls son père et une de ses sœurs ont pu voir le corps une dernière fois, avant que la police n'appose les scellés sur le cercueil.

En Polynésie, les cérémonies funéraires rassemblent traditionnellement un nombre important de personnes. Les veillées à domicile sont légion, l'occasion pour la famille, les amis et les proches de venir dire un dernier au revoir. L'épidémie a mis fin à tout cela, brutalement. «C'était un moyen de faire son deuil, expliquent Denis et Moana. Il y a d'habitude beaucoup de solidarité et de contacts entre les gens, on se touche, on s'enlace, on se prend dans les bras. La Polynésie est une grande famille, quand quelqu'un s'en va, tout le monde souffre. Là, dès que la personne est hospitalisée, on ne peut plus la voir, c'est très difficile.»

Les veillées au sein des entreprises de pompes funèbres sont désormais interdites, celles à domicile autorisées pour certains cas, mais le cercueil reste clos, le temps restreint. Lors de l'inhumation, le nombre de personnes autorisées à se tenir autour du cercueil est lui aussi limité. Vingt proches ont ce droit en théo-



Au cimetière de l'Uranie à Papeete, les équipes municipales réalisent quatre à cinq inhumations par jour.

rie, mais dans la pratique la tolérance est de mise, tant que cela reste raisonnable. «Qu'est-ce que tu veux qu'on dise? C'est pour les défunts», lâche Tom. La compassion se lit sur le visage tatoué du fossoyeur de l'Uranie. A quelques mètres de lui, une famille tente de faire ses adieux comme elle le peut, au son de Fais-moi une place de Julien Clerc qui ne suffit pas à couvrir les sanglots.

Enterrement rapide

Faire preuve d'une once d'humanité, c'est à peu près tout ce qu'il reste dans ce territoire d'outre-mer. Lydia raconte avec émotion une scène s'étant déroulée lors des obsèques d'un membre de sa famille début août. «Son mari et ses deux enfants étaient positifs et à l'isolement chez eux. Ils ne pouvaient pas aller au cimetière, alors le chauffeur du véhicule funéraire a fait un arrêt par le domicile pour qu'ils volent le cercueil. Il a même eu pitié, et a tout désinfecté pour les

«Pour les familles qui n'ont pas de concession, on creuse rapidement un trou pour des inhumations en pleine terre sans plaque ni pierre tombale.»

Tom fossoyeur

autoriser à s'approcher et à toucher le cercueil.»

Au cimetière de Pirae, certaines familles ont eu la visite d'un policier municipal, venu s'assurer que la distanciation physique était bien respectée. Dans celui de Papeete, des précautions ont été prises pour limiter les contacts. Parmi elles, l'interdiction pour quiconque, en dehors des agents communaux, de porter ou toucher le cercueil, prenant parfois de court des familles pas forcément au courant de ces dispositions. «J'aurais vraiment voulu l'accompagner jusque dans sa tombe», rumine Amana, les funérailles de son grand-père, décédé la veille, pas encore achevées. Elles le seront une dizaine de minutes plus tard, après un enterrement rapide, encore une nouveauté apportée par le Covid, comme l'indiquent Denis et Moana: «D'habitude, nous les Polynésiens pouvons rester des heures en famille autour de la sépulture. Là, tout va beaucoup plus vite, en un rien de temps tout le monde est rentré chez soi.» Pour les défunts originaires

d'autres îles que Tahiti, un autre problème se pose: celui du rapatriement du corps pour une inhumation sur leur terre, auprès de leur famille. La compagnie Air Tahiti, la seule à opérer des vols inter-îles sur l'ensemble du territoire au départ de l'aéroport de Tahiti-Faa'a, continue de proposer ce service, mais se retrouve parfois prise de court. «La semaine dernière, nous avons dû choisir entre rapatrier un corps aux Marquises ou un autre aux Australes. Pour ne plus avoir à faire ce type de choix, nous nous sommes équipés d'un second dispositif permettant à la compagnie de prendre en

charge deux dépouilles en même temps», détaille le FDG d'Air Tahiti, Manate Vivish. La solution de la voie maritime est une aussi proposée aux familles. Moins onéreuse, elle est cependant rendue parfois difficile par les temps de navigation et l'organisation de chaque transporteur. Le navire *Mareva Nui* dessert par exemple en marchandises une quinzaine d'îles de l'archipel des Tuamotu-Ouest avec un départ le mercredi de Papeete et un retour au port dix jours plus tard. Faute de solution, certaines personnes ont dû alors être inhumées à Tahiti, loin de leur terre familiale.

Dose de normalité

Dans cette société très pieuse, les inhumations dans les conditions actuelles laissent au mieux un goût d'inachevé, au pire une grande frustration. Les lieux de culte ne pouvant accueillir plus de dix personnes, chaque confession s'organise pour accompagner au mieux le défunt vers sa dernière demeure. Avant le rendez-vous au cimetière pour l'en-

terrement de sa mère, témoin de Jéhovah, Leilanie et sa famille ont participé à une conférence sur Zoom avec leurs «frères» et leurs «sœurs» pour une prière commune. Lors d'enterrements catholiques, un ou deux représentants de l'Eglise sont généralement présents, parfois accompagnés d'une paire de fidèles venus pour chanter et jouer de la musique. Présents pour bénir le corps et guider la prière, ces prêtres apportent aussi une dose de normalité à une cérémonie qui ne l'est plus.

Dans un discours tenu le 28 août devant les repré-

sentants religieux, le président du gouvernement de la Polynésie française, Edouard Fritch, a lui-même demandé le secours de l'au-delà. Etudiant les questions de la presse à propos de l'appel à l'aide envoyé la veille par le Centre hospitalier de Polynésie française (CHPF) qui réclamait un renfort urgent de 200 personnels de santé, celui-ci a préféré appeler à «s'unir en prières» et à pratiquer le jeûne dimanche, à l'occasion de la journée internationale de la charité, pour «accompagner [...] ces trop nombreuses familles qui souffrent de la disparition d'un des leurs et qui n'ont pas pu faire leur deuil dans de bonnes conditions». Dans une déclaration plus terre à terre, le haut-commissaire de la République en Polynésie française, Dominique Sorain, a finalement annoncé, lundi, qu'il attendait une centaine de personnels hospitaliers supplémentaires, dont une partie est arrivée jeudi sur le territoire.

Au cimetière de l'Uranie, une famille termine sa dernière prière sous une pluie continue. Les fossoyeurs s'éloignent pelle à la main, ôtent leurs blouses blanches et grimpent dans le camion-benne pour rejoindre le prochain lieu d'inhumation. Autour du caveau, une séance photos se met en place, ponctuée par quelques éclats de rires qui résonnent dans le lieu presque désert. Malgré le temps et le deuil, la vie suit son cours à Tahiti. ◀



Demain matin,
le monde
aura changé.

Les Matins
du samedi

7h-9h
Caroline Broué

Avec la chronique
de Jacky Durand
"Les mitonnages"

En partenariat
avec



Disponible
sur franceculture.fr
et l'application
Radio France



L'esprit
d'ouverture.